



Drogues dissimulées dans mon véhicule

Par Sabreur

Bonjour,

Je dois faire partir mon véhicule par bateau en conteneur partagé, je dois remettre clé et véhicule aux transitaires privés à La Réunion direction vers la métropole.

Ayant la hantise des drogues dissimulées dans mon véhicule, j'aimerais savoir, sachant qu'à la remise des clés plusieurs personnes de la compagnie transitaire auront accès pendant 15 jours à mon véhicule ainsi que les douanes quels risque j'encours si une personne dissimule des drogues dans mon véhicule ?

Suis je mis hors de cause rapidement ou je m'engagerai dans une bataille judiciaire pour prouver corps et âme mon innocence en passant de la garde à vue voir même prison ?

Merci d'apporter quelques éléments.

Bonne journée

Par Isadore

Bonjour,

La Réunion est en France, et globalement le système juridique fonctionne et les douaniers ne sont pas payés pour être idiots.

Si l'on trouve de la drogue en quantité industrielle cachées dans les différentes voitures transportées un porte-conteneurs, la police ne va pas spontanément penser à vous. Elle va commencer par chercher du côté de l'équipage et du personnel du port.

Vous seriez peut-être auditionné à titre de témoin.

Par CToad

Bonjour

c'est une drôle de hantise, et si les douaniers ne sont pas bêtes, les compagnies de transit et leurs employés exercent aussi des surveillance car ils ne veulent pas de soucis et ils doivent y être confrontés depuis la nuit des temps.

Bien sur vous pouvez ne pas avoir de chance et tomber sur un jeune employé idiot qui croit pouvoir faire cela impunément mais on est quand même dans l'alignement des planètes, là.

Comme dit Isadore, si on trouve des quantités industrielles dans plusieurs véhicules vous ne risquez rien. Par contre et au cas où vous envisageriez un "bagage" non listé sur la feuille de route dans votre voiture, s'il y en a des quantités "familiales" on va dire, et uniquement dans votre véhicule, oui, là, vous risquez. Car les chances pour qu'un autre que vous mette cela dans ces quantités et dans votre voiture sont vraiment minimes.

Par Sabreur

Les transitaires sont peu communicants la dessus! donc peu rassurant à partir de la c'est normal de se faire des films. A partir du moment ou je remets le véhicule non scellé je trouve hyper facile de faire passer la drogue. du coup ça fait beaucoup cogiter !

Par CToad

Je comprends mais ne vous inquiétez pas, il n'y a pas plus de raisons que cela que cela arrive, et les compagnies de

fret sont vigilantes sur les trafics, pour la simple raison que dès qu'il y a un problème elles sont sous surveillance renforcée (avec les ennuis qui vont avec, dont elles se passent très bien car cela coûte du temps et de l'argent).

ça va bien se passer ;-)

Par Isadore

Que voulez-vous dire par "peu communicants là-dessus" ?

Il est normal qu'ils ne poussent pas leurs clients à la psychose en plombant leur gagne-pain au passage.

Ils ne communiquent sans doute pas non plus sur les risques de vol, de naufrage, de voir les véhicules infestés de puces...

Statistiquement vous avez plus de chances de finir au poste parce que vous aurez blessé quelqu'un au volant de votre véhicule que parce que quelqu'un aura caché de la drogue à l'intérieur.

Par Sabreur

je veux dire que j'ai fait part de mon inquiétude à une compagnie et j'ai souhaité connaître la sécurité pour se protéger contre ce genre de pratique, et ils répondent vaguement ce qui éveille encore plus la parano.

Je ne suis pas dans les statistiques ! que cela se produise ou pas, je suis dans le cas concret à savoir juridiquement ce qui arrive réellement quand cela se produit.

A savoir si la police capte tout de suite si le particulier a été un passeur à son insu ou si y'a une bataille judiciaire pour éviter la taule alors que le particulier est innocent.

Par Isadore

je veux dire que j'ai fait part de mon inquiétude à une compagnie et j'ai souhaité connaître la sécurité pour se protéger contre ce genre de pratique, et ils répondent vaguement ce qui éveille encore plus la parano.

Non, il est normal que la compagnie garde ses mesures de sécurité confidentielles. C'est un gage de sérieux que de ne pas les détailler au premier quidam venu.

Je suis informaticienne, et si un client demande quelles sont nos mesures de sécurité pour protéger notre réseau ou nos bureaux on ne lui répondra que des banalités.

A savoir si la police capte tout de suite si le particulier a été un passeur à son insu ou si y'a une bataille judiciaire pour éviter la taule alors que le particulier est innocent.

Tout dépend des circonstances de la découverte et des éléments qui sont en possession de la police. Chaque enquête criminelle est unique.

Si ça vous rend malade d'angoisse, vendez votre voiture sur place et rachetez-en une en métropole.

Je ne suis pas dans les statistiques !

Pour parler crûment, vous êtes plutôt dans le roman.

Par Sabreur

elle ne se vend pas ! malheureusement ! merci pour vos réponse ! mais je pensais que j'étais sur un forum juridique ! du coup je m'attendais à des réponses plus d'ordre juridique (attention je ne vous critique pas)

Par CToad

Même sur un forum personne ne pourrait répondre : les conséquences pour vous dépendraient de la situation, de la quantité de drogue, du contexte (suspicion déjà présente ou pas sur la compagnie ou sur un de ses salariés). Bref cela dépendrait de l'enquête.

Bah si en plus vous avez posé la question à la compagnie, effectivement vous pourriez être suspecté si cela arrivait par malchance. Je ne sais pas si vous vous rendez compte que votre attitude peut aussi être assimilée à celle du gars un peu bête et novice qui cherche comment faire passer sa came.

Isadore a raison, même si vous y perdez financièrement en baissant les prix laissez la voiture sur place. Vous dormirez mieux la nuit et économiserait le prix du fret.

Bonne continuation

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si votre voiture ne se vend pas c'est que vous demandez trop cher ou qu'elle ne vaut pas grand chose.
Elle vaut donc moins que le coût de son transport et de vos nuits sans sommeil.

Même avis que les autres : Laissez là sur place.